

La place de l'église

Hériménil



Aménagement paysager
d'un espace public

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Hériménil
J. M. VILLEMIN - Maire

Maîtrise d'oeuvre :
MIJOLLA-MONJARDET Architectes dplg
D.D.E. 54

Intervenant extérieur :
C.A.U.E. de Meurthe-et-Moselle

Chronologie :
Diagnostic - mai 2000
Etudes - juin 2000 Secteur N°2
Début de travaux - mars 2001
Fin chantier - novembre 2002

Nature des travaux :
Aménagement centre du village,
Enfouissement des réseaux
Stationnement
Mobilier
Eclairage

Principaux matériaux :
Béton désactivé zone piétonne
Gruine calcaire
Pavé granit
Bordurettes béton préfabriqué
Blocs marches béton préfabriqué couleur pierre

Végétation :
Terre végétale
Engazonnement
Erables, chêne rouge d'Amérique

Coût de l'opération - T.T.C. :
Total travaux - 186 785 Euros

Subventions :
Conseil général : 41 368 Euros
Etat : 27 707 Euros

Surface approximative : 1030 m²

Prix au m² : 181 Euros /m²

Enjeu d'un espace public

La commune de Hériménil est située à quelques kilomètres, au sud de Lunéville. L'accès au village s'effectue par une voie unique qui traverse la commune de part en part.

La largeur importante de la route, la linéarité dans la première partie de la traversée et le manque d'attraits visuels expliquent en partie la vitesse excessive pratiquée par les automobilistes en tout point du village.

L'aménagement urbain doit permettre de trouver des solutions par l'intermédiaire d'une opération qualitative sur les relations à mettre en place entre les nouvelles habitations et le centre traditionnel de la vie communale.

Ainsi la nécessité d'un réaménagement global de l'espace public se fait sentir.

Le point de départ de cette requalification passe par la mise en valeur du patrimoine et l'aménagement de la place de l'église, lieu central du village.



Principe d'aménagement

Le projet doit se réaliser en 3 phases: la première est la requalification du centre de village et la mise en valeur du patrimoine par les bâtiments publics, repères de l'espace urbain.

L'objectif de cet aménagement est de créer une véritable place, révélant le centre du village.

L'aménagement porte sur les points suivants:

- requalification du parvis et du porche de l'église
- amélioration de la qualité de l'espace
- intégration du monument aux morts dans cet ensemble
- rétrécissement de la chaussée et élargissement des trottoirs.



l e p r o j e t r é a l i s é

Le projet met en scène l'église par la création d'un parvis et d'une plate forme réservée aux piétons limitant ainsi le stationnement. Cette plate forme est ouverte sur la rue et offre des vues sur le paysage lointain.

L'aménagement traite les différents usages par la différenciation de matériaux, enrobé noir pour le stationnement, schiste et engazonnement pour la plate forme de la place.

L'espace piéton est différencié de la voirie par une hauteur de marche et propose une parvis minéral.

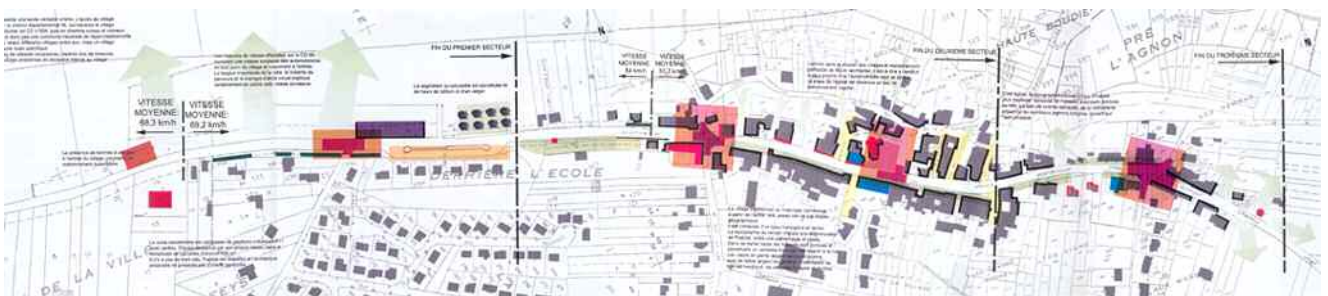
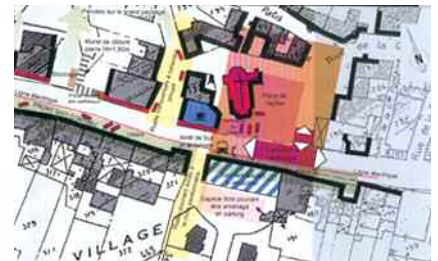
On trouve des arbres à hautes tiges, un engazonnement, un marquage au sol délimitant les différents espaces.



C o n s t a t a p r è s r é a l i s a t i o n

L'intérêt de l'aménagement se trouve dans sa sobriété et dans la justesse du rapport des matériaux utilisés avec le caractère rural de la commune.

Cet aménagement ne modifie pas radicalement l'espace public mais le révèle. Les usages sont conservés et les autres opérations devront faire suite. Ce premier aménagement est donc le point de départ de la requalification d'ensemble de la traverse.



remerciements à : J.M. VILLEMIN, à M. BUR,
à M. MIJOLLA, à M. MONJARDET,
pour leur aimable collaboration
réalisation: L. ROSSIGNOL
C.A.U.E. 54: -mars 2003